

FICHE PROJET SÉJOUR du 21 au 23 MARS

Le lieu : Cité des Télécoms à Pleumeur Bodou

Le jour et l'heure de départ et de retour : départ le 21 mars au matin et retour le 23 mars en soirée

L'effectif et les participants : 41 élèves + 4 adultes accompagnants

Mode de déplacement : car

- Transfert aller-retour du collège Guillevic de Saint-Jean-Brévelay (56) à la cité des Télécoms à Pleumeur Bodou les 21 et 23 mars.

- Déplacements entre les lieux d'activités et le centre d'hébergement.

Mode d'hébergement:

- hébergement en pension complète (dîner, nuit, petit déjeuner, déjeuner, goûter) en chambre collective, du dîner du 1er jour au goûter du dernier jour pour 41 élèves, 4 accompagnants et 1 chauffeur de car.

Déroulement du séjour

	Lundi 21 Mars	Mardi 22 Mars	Mercredi 23 Mars
Matin	<p>Départ de Saint-Jean-Brévelay</p> <p>Arrivée vers 11h00 à Ploumanac'h. Promenade sur le sentier des douaniers</p> <p>Transport à la cité des Télécoms</p> <p>Pique-nique à la cité des Télécoms dans une salle dédiée</p>	<p>Transport à la cité des Télécoms</p> <p>Ateliers au Radôme : (cité des Télécoms)</p> <p>Programmation Robots/ spectacle sous Radôme</p> <p>Pique-nique à la cité des Télécoms dans une salle dédiée</p>	<p>Transport à la cité des Télécoms</p> <p>Ateliers au Radôme : (cité des Télécoms)</p> <p>L'atelier Tv mag + sa préparation</p> <p>Pique-nique à la cité des Télécoms dans une salle dédiée</p> <p>Transport jusqu'au lieu d'activité de l'AM</p>
Après-midi	<p>Ateliers au Radôme : (cité des Télécoms)</p> <p>Présentation du séjour/ visite connectée/ Numérique responsable (jeu de discussions)</p> <p>Transport au centre d'hébergement</p>	<p>Ateliers au Radôme : (cité des Télécoms)</p> <p>Programmation Smartphone/ Atelier 3D maker</p> <p>Transport au centre d'hébergement</p>	<p>Chars à voile (si les conditions météorologiques le permettent)</p> <p>- 1 char à voile pour 2 ou</p> <p>Bowling (en remplacement):</p> <p>- 2 parties + 1 boisson par élève</p> <p>Retour au collège</p>

Le planning des activités à la cité des Télécoms est donné à titre indicatif et peut être modifié.

Date et signature de l'encadrement